

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le vingt trois septembre à vingt heures trente cinq, le conseil municipal légalement convoqué, s'est assemblé en mairie de Fleury-Mérogis, en séance ordinaire, sous la présidence de David DERROUET, Maire.

En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27

Présents : David DERROUET, Aline CABEZA, Jean-Marc FRESIL, Claude BOUTIN, Frédéric DUFOSSE, Nadia LE GUERN, Dider RAJOBSON, Alexandra LE FOLL, BENAOUA Boualem, Kheira AOUAD, Jamila CHAKIR, Martine CHABOT, Joseph JASMIN, Jean-Eugène LOUZIENI, Boury DIOUF, Laurence LESPINARD, Gaëlle DIOUF, Karine RANVIER, Marina RAMOS-SCHMITT, Michel HUMBERT, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE

Excusés : Nathalie BATARD pouvoir à Laurence LESPINARD, Pascal THIEL, Didier RAYNEAU pouvoir à Claude BOUTIN, Kamel MEDNINI pouvoir à Boualem BENAOUA, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Florence LAUDICINA

Secrétaire de séance : Jean-Marc FRESIL

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 mars 2010 déléguant au Maire un certain nombre d'attributions conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 2122-23 précisant que le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du conseil municipal, je vous informe des décisions suivantes :

98/10 Modification de l'acte de nomination du titulaire de la régie recette de l'encaisse des concessions de terrain dans le cimetière, et des concessions de case du columbarium suite à un divorce

99/10 Nomination d'un régisseur titulaire et suppléant pour la régie d'avance pour la crèche collective

100/10 Intervention de l'APCEJ pour la semaine des droits de l'enfant du 15 novembre au 20 novembre pour un montant de 600 €

101/10 Convention pour la pratique sportive du tai jitsu durant les vacances d'été 2010 en partenariat avec l'association tai jitsu

102/10 Modification de l'acte de création de la régie recette retraité

103/10 Modification de l'acte de nomination du régisseur titulaire pour la régie retraité

104/10 Nomination d'un mandataire pour la régie retraité

105/10 Signature d'un contrat entre Touristra et le service retraité

106/10 Annule et remplace la décision N°105/10 signature d'un contrat entre Touristra et le service retraité

107/10 Contrat de mission d'assistance au recrutement

108/10 Convention pour une séance conte avec l'association Racont 'art pour la somme de 800€ TTC

109/10 Convention avec Nicolas DEUTSCH du 3 juillet 18 septembre pour un montant de 3500 €

110/10 Contrat de cession avec l'association au Sud du Nord pour un spectacle le 15/09 pour un montant de 1620 € TTC

111/10 Convention avec l'association France mélodie pour une représentation du spectacle « rapport » pour la somme de 500€

112/10 Signature de baux professionnels avec les médecins Docteur Platek, Docteur Bouhadiba

113/10 Convention avec l'association les petits débrouillards pour l'animation et l'encadrement des activités éducatives des vacances 2010

114/10 Bail professionnel avec les infirmiers

115/10 Mission maîtrise d'œuvre
116/10 Convention pour la mission de recherche de compétences exclusives temporaires avec Rivière consulting
117/10 Marché à commande en procédure adaptée pour l'achat d'équipement de cuisine et lingerie avec la ste FOMMA
118/10 Animation de création atelier multimédia avec l'association la marquise pour un montant de 1000 €
119/10 Spectacle résister c'est exister le 9 octobre pour 3165 € TTC
120/10 Contrat de prestation avec Misto quente le 11 septembre 2010 pour un montant de 1200 €
121/10 Marché en procédure adaptée pour l'entretien du terrain de sport synthétique avec la société Sotren
122/10 Nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie recette des retraités
123/10 Nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie recette du CCAS
124/10 Nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie avance du CCAS

1- AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à décidé :

DE REPRENDRE l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2009 s'élevant à un montant total de **931 853.00€** au compte 002 en recette de la section de fonctionnement.

D'AFFECTER au compte 1068 en recettes d'investissement **176 423.85€**.

DE REPRENDRE l'excédent d'investissement de l'exercice 2009 s'élevant à un montant total de **1 614 055.50 €** au compte 001 en dépenses de la section d'investissement.

Pour : 22 voix

Contre : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

2 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à décidé :

D'ADOPTER, par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrés en dépenses et en recettes, le **budget supplémentaire 2010 avec la reprise des résultats de l'exercice 2009 et les reports de l'exercice 2009 sur l'exercice 2010** de la Commune arrêté à un total de :

- **Fonctionnement** : **938 050.00€**

- **Investissement** : **1 930 758.86€**

Pour: 22 voix

Contre : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

3 – VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU CEPTEI

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, à décidé :

DE VERSER la somme de 8203.58 € pour l'année 2008 et 8102.56 € pour l'année 2010 soit un total de 16306.14 €.

4 – BILAN DE LA SORGEM

Le conseil municipal donne acte de la présentation des rapports de gestion, les comptes et bilans et les rapports du commissaire aux comptes au titre de l'année 2009.

5 – PERMIS D'AMENAGER DES JONCS MARINS

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

D'AUTORISER le Maire à signer la demande de permis d'aménager des Joncs Marins et toutes pièces modificatives permettant la réalisation du lotissement.

Pour: 22 voix

Abstentions: 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

6 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ACTIONS CONTRACTUALISEES »

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

D'AUTORISER le Maire à répondre à l'appel à projet du Conseil régional d'Ile de France « Animation sociale des quartiers » et à signer tout document relatif à ce dossier,

DE SOLLICITER les subventions du Conseil régional d'Ile de France, pour les projets « Soutien à la parentalité » et « Marché de Noël » portés par la ville,

DE DIRE que ces dépenses sont inscrites au budget primitif 2010 de la ville.

7 – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'ORGE POUR VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

D'AUTORISER le Maire à signer la convention pour l'attribution d'un fonds de concours de 106109 €.

8 – AVANCEMENTS DE GRADE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

Nb	De supprimer	Date de suppression	Nb	De créer	Date de création
1	Animateur principal	01/10/2010	1	Animateur chef	01/10/2010

DIRE que seront adaptés à ce grade le régime indemnitaire correspondant,

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.

9 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

De créer un poste	Date de création	Taux d'emploi
d'Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/10/2010	100%

DIRE que le niveau de rémunération et le régime indemnitaire seront basés sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe.

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.

Pour: 22 voix

Abstentions : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

10 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

CREER un poste	Date de création	Taux d'emploi
D'adjoint technique 2è classe	01/10/2010	100%

DIRE que le niveau de rémunération et le régime indemnitaire seront basés sur le grade d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.

Pour: 22 voix

Abstentions : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

11 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

De créer un poste	Date de création	Taux d'emploi
D'adjoint technique 2è classe	01/10/2010	100%

DIRE que le niveau de rémunération et le régime indemnitaire seront basés sur le grade d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.

Pour : 22 voix

Abstentions : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

12 – PROMOTIONS INTERNES 2010

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé :

NB	POSTES SUPPRIMES	Date suppression	POSTES CREEES	Date de création
2	Adjoint technique principal de 1ère classe	01/07/2010	Agent de maîtrise territorial	01/07/2010
1	Adjoint administratif de 1ère classe	01/07/2010	Rédacteur territorial	01/07/2010
1	Rédacteur chef	01/07/2010	Attaché territorial	01/07/2010

DIRE que seront adaptés à ces grades les régimes indemnitaires afférents à chaque grade,

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.

13 – SUPPRESSION D’UN POSTE DE JOURNALISTE A TEMPS NON COMPLET

SUPPRIMER 1 poste	Date de la suppression
De journaliste à TNC 75%	01/12/2010

Pour : 22 voix

Abstentions : 5 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Annie SALTZMANN pouvoir à Hervé CORZANI, Hervé CORZANI, Abdel YASSINE)

14 – SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES SUITE REUSSITE CONCOURS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, a décidé :

NB	POSTES SUPPRIMES	Date suppression	POSTES CREES	Date de création
1	Adjoint administratif de 2ème classe	30/06/2010	Adjoint administratif de 1ère classe	30/06/2010
1	Adjoint technique de 2ème classe	06/07/2010	Adjoint technique de 1ère classe	06/07/2010

DIRE que seront adaptés à ces grades les régimes indemnitaires afférents à chaque grade,

DIRE que les crédits seront prévus au budget 2010 de la ville.
